



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État proche des territoires : réunions d'échange entre les élus de la Charente et les services de l'État

Angoulême, le 26 janvier 2021

Ce lundi 25 janvier, la préfète de la Charente, Magali Debatte, la procureure de la République, Stéphanie Aouine, et le directeur départemental des finances publiques, Alain Caillet, ont clôturé leur première série de réunions d'informations et d'échanges avec les maires et les conseillers intercommunaux avec la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Depuis le mois d'octobre, 9 réunions se sont tenues dans chacune des intercommunalités du département pour permettre d'échanger sur le rôle des élus, qui pour certains entament leur premier mandat, leur rapport avec les services de l'État, notamment pour leur permettre d'identifier chaque acteur et ses compétences.

Ces temps d'échange, complémentaires aux réunions de travail et échanges informels habituels, permettent également aux services de l'État d'être au plus près des problématiques de terrain et d'apporter leur soutien aux élus locaux dans la gestion de leurs projets, notamment juridique et financière par le biais de l'ingénierie territoriale ou des dotations d'investissement.

La préfète continuera à se rendre à la rencontre des élus de manière régulière pour faire des points d'étape sur la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex